

Matthieu Béguelin, post du 21 juillet 2026
Concert avorté de Barbara Butch : le festival des hypocrites

Depuis 48h, **les beaux esprits** défilent sur les plateaux pour dénoncer, avec leurs moues de circonstance, une "censure effroyable", "une atteinte à la liberté d'expression artistique" ou, pour les plus hardis, "une action antisémite", suite à l'interruption du concert de Barbara Butch à Grenoble où elle se produisait dans le cadre du festival Cabaret Frappé, organisé par la ville de Grenoble.

Dans les faits, aux alentours de 200 militants pro-palestiniens accompagnés de militants et d'élus insoumis locaux menés par Allan Brunon ont perturbé l'artiste en scandant et gesticulant leur hostilité envers la DJ et en brandissant des drapeaux palestiniens. La raison de leur action : Barbara Butch a signé un appel en soutien au projet de loi Yadan (de la députée macroniste représentant la 8e circo des Français de l'étranger - qui comprend Israël), projet qui visait à amalgamer antisionisme et critique radicale d'Israël à de l'antisémitisme et donc à accentuer encore la criminalisation de la solidarité avec le peuple palestinien. Autre fait reproché: avoir donné un concert privé pour l'ambassadeur de France en Israël à quelques kilomètres de Gaza où un génocide est en cours.

Les élus insoumis avaient demandé sa déprogrammation, **la Maire Laurence Ruffin - écolo et sœur de l'autre**, élue grâce au soutien de LFI soit dit en passant - a maintenu l'artiste à l'affiche. S'en est suivie la protestation qui nous occupe.

La maire a évoqué des "jets de bouteilles" et une tentative de "sabotage des installations électriques" sans plus de détails et annonçant qu'elle portera plainte pour le second élément. En creusant un peu, on ne trouve aucune image montrant des jets de bouteilles, même dans les médias de droite ou plus qui relaient l'affaire. La presse régionale (Le Dauphiné Libéré) relate que des "bouteilles auraient été jetées vers la scène au moment de la prise de parole de l'adjoint de la maire", après l'arrêt du set de la DJ chahutée. Les conditions de cet arrêt après 20min ne sont donc pas clairement établies. Si des jets de bouteilles ont bien eu lieu, deux choses : d'abord que c'est regrettable, **ensuite de se demander quel festival utilise encore des bouteilles en verre, dans une mairie écolo qui plus est.**

Reste que le sujet est ailleurs, dans les arguments utilisés par les beaux esprits qui gambadent de micros en plateaux pour dire leur effroi qu'une artiste ait ainsi été brocardée et son concert interrompu.

L'antisémitisme d'abord. Parce que Barbara Butch est juive, tout ceci ne serait que judéophobie. Cela alors que ce qui lui est reproché n'a rien à voir avec sa judéité, mais relève d'actes politiques. En brandissant cet argument, ses défenseurs illustrent à la perfection la perversité de la loi Yadan qu'elle a soutenue : essentialiser toute critique d'Israël ou des positions politiques de personnes juives pour les travestir en antisémitisme.

Le *pinkwashing* ensuite, certains mettant en avant que la DJ est lesbienne (elle s'est produite à l'ambassade à l'occasion du mois des fiertés), pour ensuite faire le lien avec Israël (Tel-Aviv plutôt), qui serait un oasis LGBT+ (comprendre "au contraire des barbares qui l'entourent"). Argument classique de la *hasbara*, comme si les bombes de Tshal évitaient les queers palestiniens quand elles dévastent Gaza. Comme s'il aurait fallu ne pas critiquer Elton John quand il était allé se produire en Afrique du Sud en plein apartheid parce qu'il est gay...

La misogynie et la grossophobie enfin, d'autres mettant en avant qu'elle a subi du harcèlement de milieux masculins et d'extrême-droite suite à sa participation à la cérémonie d'ouverture des JO de Paris. L'argument est au fond très patriarcal, faisant de Barbara Butch une pauvre et faible femme en surpoids à qui il faudrait épargner toute critique de ses positions politiques.

Ainsi, si elle fait office de licorne de diversité pour certains, ça n'est que pour éluder le fond du problème, qui tient exclusivement à ses actes politiques.

De là, un appel au boycott est-il justifié? Oui. Aller manifester son désaccord lors de ce concert est-il une entrave à la liberté d'expression ? Non, puisque cette contestation relève également de la liberté d'expression. La liberté d'expression artistique est-elle un talisman contre toute contestation ? Non plus. Quand on a comme Barbara Butch une plateforme publique d'expression, on est d'autant plus comptable des positions que l'on prend. Et la défense "je ne suis pas juriste" ne tient pas quand on signe une tribune en soutien à un projet de loi.

La naïveté a ses limites quand nombre d'organisations telles la Ligue des Droits de l'Homme ou Amnesty alertaient sur les conséquences graves de cette loi.

Enfin, et tout de même, on se demande bien où étaient tous ces beaux esprits épris de liberté d'expression quand des conférences de Rima Hassan, de Salah Hamouri, de Judith Butler ou un colloque du Collège de France ont été interdits par les préfetures ou les autorités universitaires ? Où étaient les Aurore Bergé, Caroline Fourest, Pascal Praud, Clémentine Autain (qu'est-ce qu'on ferait pas pour exister Clém...), Gabriel Attal, Rachel Kahn et autres thuriféraires de la liberté artistique quand Valérie Pécresse retirait la subvention à Rock en Seine pour avoir programmé le groupe irlandais Kneecap, connu pour son soutien à la cause palestinienne? Où était la Licra quand le CRIF demandait l'interdiction du groupe?

Où étaient donc ces ardents défenseurs de la libre expression des opinions quand les manifestations dénonçant le génocide à Gaza et la colonisation sioniste étaient interdites à tours de bras? Où était Laurent Nuñez, alors préfet de Paris? Ne cherchez pas, ils n'étaient nulle part... ou plutôt partout: les mêmes défilaient devant les micros et les caméras pour justifier ces décisions iniques.

Moralité: si l'on devait faire un festival des hypocrites, on tiendrait déjà de belles têtes d'affiche!